

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 28 juin 2019

Date de publication : 4 juillet 2019	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 20 juin 2019	Nombre de délégués présents ou représentés : 13 Votes : Pour : 13 - Contre : - Abstentions :

Le 28 juin 2019, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, Président.

### Étaient présents:

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : M. Guy MOREAU

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : M. François BON

Au titre des communes : M. Jean-Pierre SERVANT, M. Marc THEBAULT, Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI : M. Yann HELARY

Au titre des chambres d'agriculture : M. Xavier GARREAU

### Étaient représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : M. Maxence DE RUGY

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : Mme Catherine DESPREZ, M. Stéphane VILLAIN

Au titre des communes : M. Joël BLUTEAU

Au titre des EPCI : M. Michel SIMON

### Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Benoit BITEAU, M. Jérémy BOISSEAU, M. Bernard BORDET, M. Arnaud CHARPENTIER, M. Pascal DUFORESTEL, Mme Myriam GARREAU, M. Jean-Claude RICHARD, Mme Séverine VACHON

### **Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « forêt-bois » : « plan d'action peuplier Marais poitevin »**

Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr



**Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « forêt-bois » :  
« Plan d'action peuplier Marais poitevin »**

**Contexte**

Le peuplier représente un double enjeu pour le Marais poitevin, à la fois économique au regard de l'activité forestière et industrielle dont il est le support (sciage et contreplaqué), et paysager. Il constitue un élément majeur de la trame paysagère du « Grand site de France » (Venise verte), support d'une activité touristique importante. Une dynamique collective s'est développée dans le Marais ces dernières années, animée notamment par le PNR du Marais poitevin. La mobilisation des acteurs s'est concrétisée par la mise en place d'un dispositif « d'aide à la plantation » propre au Marais poitevin. Cette dynamique porte ses fruits mais elle ne suffit pas à inverser la tendance de diminution rapide de la ressource.

Alors que l'exploitation des peupliers s'accélère de manière significative, le réseau d'acteurs souhaite mettre en œuvre une vraie stratégie de développement du peuplier dans le Marais poitevin, dans le respect des enjeux biologiques et paysagers.

L'objectif du réseau est de renforcer l'animation en y associant l'ensemble des acteurs concernés : acteurs de la filière peuplier, dans le but de « relancer » la plantation de peupliers dans le Marais poitevin.

Le budget prévisionnel estimé est de 80 000 € TTC, dont 40 000 € financés par l'AMI, 10 000 € par la Banque des territoires, les Régions, auxquels s'ajouteraient des financements des Régions et locaux.

**Décision**

Après en avoir délibéré, le Bureau décide de candidater à ce dispositif pour renforcer l'animation en y associant l'ensemble des acteurs concernés et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le cas échéant la convention financière correspondante.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Pierre-Guy PERRIER